



Mobiliser... jusqu'au retrait !

Le 9 mars, 200 cortèges ont rassemblé près de 500 000 manifestants salariés et jeunes.
Un premier coup de semonce qui en annonce d'autres d'une plus grande ampleur encore !

Plusieurs dates de manifestations et de grèves sont d'ores et déjà annoncées par l'intersyndicale de la Fonction publique et les confédérations syndicales : 17 et 22 mars pour les **revalorisations salariales de la Fonction publique** et le 31 mars pour le retrait de la loi "Travail".

Des organisations lycéennes et étudiantes, relayées par des organisations CGT, appellent à la poursuite de la **mobilisation contre la loi El Khomri** dans les lycées et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, le 17 mars 2016 [**rassemblement prévu à 13h place de la République à Paris**] et le 24 mars 2016.

L'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche appelle à une semaine d'action et de mobilisation contre le **nouveau régime indemnitaire, le RIFSEEP**, du 14 au 18 mars 2016.

Les syndicats de la CGT FERC Sup seront particulièrement attentifs à l'évolution de la situation pendant cette période et sont prêts à prendre toute initiative, avec les autres organisations syndicales et étudiantes, pour construire une mobilisation de masse contre la loi El Khomri-Valls-Hollande et contre la mise en place du RIFSEEP dans nos établissements.

Les attaques contre le **droit du travail** qui ne seront pas sans conséquences pour les fonctionnaires, les attaques contre le **statut général de la Fonction publique**, **code du travail des fonctionnaires**, la remise en cause des **libertés syndicales** et le maintien de **l'état d'urgence** ont un seul et même but : **mettre à bas les garanties collectives** des travailleurs au profit de l'individualisation et de la baisse des qualifications ; **empêcher l'expression des salariés et l'action revendicative syndicale** pour de meilleures conditions de travail et de vie des salariés ; **faire taire toute forme de contestation** de l'exploitation à outrance par le patronat et le capital.

Avec **l'inversion de la hiérarchie des normes** où les accords d'entreprises l'emporteraient sur les garanties collectives nationales, le projet de loi El Khomri-Valls-Hollande romprait avec le principe d'égalité de traitement des salariés et organise l'assujettissement des salariés à tous les chantages patronaux débouchant sur des **accords de gré à gré** entre le salarié et son employeur.

Le 21^{ème} siècle, vous le voulez comme ça ?



**Mobilisation générale
contre la loi «Travail» !**



Dans notre secteur, la territorialisation de l'éducation et de l'enseignement supérieur conduit à des politiques régionales différenciées (rythmes scolaires, réforme du collège, autonomie des universités et enseignement à plusieurs vitesses) et, sous couvert d'« autonomie », les **statuts nationaux des personnels** de la Fonction publique d'État de l'enseignement supérieur et de la recherche sont **malmenés et menacés** (PPCR, RIFSEEP, réforme territoriale de l'État...).

Parallèlement, l'élaboration de **lois de discrimination** au sein de la société française ont pour but d'**opposer des groupes de citoyens entre eux** pour **les détourner des vrais combats de classe** contre le patronat et ses représentants, autant revanchards que vindicatifs.

Seul un large mouvement social s'installant dans la durée permettra de faire plier ce gouvernement et de le faire reculer sur tous ces points.

Pour cela, la CGT FERC Sup appelle ses syndicats et syndiqués à organiser dans leurs établissements la résistance et la mobilisation de tous les personnels en se saisissant de toutes les dates déjà connues, durant la période du 17 au 31 mars 2016 et de celles qui ne manqueront pas de surgir au fil de la construction du mouvement.

17, 24 et 31 mars 2016... et toutes les autres dates !

- ▶ POUR le **retrait de la loi El Khomri**
- ▶ POUR des **droits renforcés** des travailleurs contre l'arbitraire patronal
- ▶ POUR l'**exemption et l'annulation du RIFSEEP** dans l'enseignement supérieur et la recherche
- ▶ POUR la défense et le renforcement du **statut général de la Fonction publique**
- ▶ POUR une **revalorisation immédiate du point d'indice** et l'intégration des primes dans les salaires
- ▶ POUR la défense et la **protection des libertés, de l'action et de l'expression syndicales**
- ▶ POUR l'**arrêt de l'état d'urgence** et l'abandon du projet de **déchéance de nationalité**